



MARATHON PHOTO

organisé par l'Image Club Gardéen
La garde le 8 juin 2024

REGLEMENT

1/ Présentation

L'image Club Gardéen organise son premier marathon photo le **samedi 8 juin 2024**, salle Gérard Philipe à La Garde.

Pour des questions d'organisation, le nombre de participants est limité à 50 inscriptions.

2/ Inscription

L'inscription se fera de préférence en ligne « **image-club-gardeen.e-monsite.com** » pour permettre l'organisation **ou** directement sur place avant le lancement de la première épreuve.

Au tarif de 5€, l'inscription donne droit à un panier repas qui sera remis le midi à chaque candidat. Cette inscription est gratuite pour les jeunes (moins de 18 ans)

3/ Accueil

Les participants seront accueillis à partir de 9h00 dans **le hall de l'espace Gérard Philipe, avenue Charles Sandro, La Garde.**

2 guichets seront mis à disposition à partir de 9h00 le samedi 8 juin pour confirmer l'inscription faite sur internet ou pour enregistrer les inscriptions sur place et régler la participation demandée.

4/ Participation

La participation est ouverte à tous les amateurs de photos, adultes et jeunes de moins de 18 ans.

Chaque participant s'engage à réaliser lui-même les photos selon le thème défini.

Les photos seront prises durant le temps imparti, le fichier numérique issu de l'appareil faisant foi.

Les retouches sur ordinateur ne sont pas admises.

Les fichiers ne doivent pas comporter de texte rapporté ou de nom. Le participant ne peut pas aller à l'encontre de la décision de l'organisateur en cas de suppression des photos jugées irrecevables.

5/ Organisation

2 catégories de participants :

- Adultes
- Jeunes de moins de 18 ans (la participation des juniors sera encadrée par un représentant légal et sous sa responsabilité)

Les participants veilleront :

- ✓ A régler leur APN à la date et heure du jour
- ✓ A régler leur APN au format JPEG
- ✓ A se munir d'une carte SD vierge de tout autre photo

2 thèmes sont fixés par catégorie :

- Thème 1 – de 10h00 à 12h00
- Thème 2 – de 13h00 à 15h00

Les candidats devront se faire enregistrer avant l'heure limite de chaque thème.

Les fichiers seront remis au format JPEG uniquement, les numéros de fichiers seront inscrits sur la carte remise à chaque participant.

Dans le cas de l'utilisation du smartphone, les fichiers seront récupérés au moyen d'un QR Code installé à la table d'inscription qui permettra le transfert des photos via l'adresse URL du club.

Les membres de l'Image Club Gardéen guideront les participants dans leur démarche.

6/ Planning de la journée

9h00 : Accueil des participants en partageant le café de bienvenue, enregistrement des inscriptions sur place et validation des inscriptions réalisées sur notre site et paiement de la participation

10h00 : Annonce du premier thème photographique, chaque participant ayant 2 heures pour présenter 2 photos en rapport avec le thème imposé

12h00 : Heure limite de remise des photos du thème 1

12h00 / 13h00 : Pause repas froid (panier repas fourni sur inscription)

13h00 / 15h00 : 2ème thème sur lequel les candidats peuvent réaliser 2 photos

15h00 / 17h30 : Animations, présentation des activités de notre association, projection de diaporamas, séries sonorisées, atelier studio, atelier photo.

17h30 / 18h00 : Publication des résultats et remise des prix

A partir de 18h00 : Moment de convivialité autour d'un verre partagé avec les participants, les représentants du Département et de la commune, les organisateurs.

7/ Jugement des photos

Le jury sera composé de 3 membres, photographe professionnel, photographe amateur et représentant du service culturel de la commune.

Chaque candidat pourra présenter 2 photos par thème.

Chaque photo sera notée par les 3 membres du jury.

Le classement sera établi à partir de la note moyenne obtenue sur l'ensemble des deux photos jugées par thème.

Les résultats seront publiés entre 17h30 et 18h00.

Attribution des prix

- Marathon adultes : les 3 premiers de chaque thème

- Marathon jeunes : les 3 premiers de chaque thème, lots promotionnels du 4ème au 10ème

Valeur totale des prix remis : 540 Euros

8/ Droit à l'image

Ce marathon photo est avant tout l'occasion de partager une passion commune, les photos prises restent la propriété exclusive de l'auteur.

Lors de cet événement, des photos pourront être prises durant la journée pour une communication dans les différents médias qui relaieront cette manifestation ou pour figurer sur le site de notre association.

L'organisateur se réserve le droit de supprimer les photographies revêtant un caractère pornographique, raciste, discriminant, ne respectant pas le droit à l'image ou l'ordre public, ou de tout autre nature.

9/ Protection des données

Les renseignements demandés lors de l'inscription ne sont utilisés que dans le cadre du bon déroulement du marathon, sans aucun autre usage. Les données collectées pour l'évènement seront supprimées à la fin de l'épreuve.

9/ Annulation, modification du déroulement du marathon

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le Marathon Photo.